

**Révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)
concernant la vallée de la Seine et de l'Oise dans les Yvelines
Enquête publique du 1^{er} juin au 13 juillet 2006**

Document à annexer au registre disponible en Mairie de Montesson

Madame le Commissaire-enquêteur,

Par la présente, nous rejetons le projet de PPRI des Yvelines proposé en raison de l'aspect discriminatoire qu'il représente pour les riverains installés en toute légalité dans les zones concernées et nous approuvons et soutenons le souhait du conseil municipal de Montesson du 27 avril 2006 qui a émis et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix la délibération suivante :

« émet le souhait qu'une même réglementation s'applique aux départements des Hauts de Seine et des Yvelines notamment que les dispositions de la zone C des Hauts de Seine relatives aux zones urbaines denses s'appliquent, pour la commune de Montesson, aux zones rouges soumises à enquête publique. »

Respectueuses salutations.

Fait à Montesson, le

Signature :

Nom et prénom :

Adresse :

78360 Montesson La Borde

document non contractuel – qvlb 60703

